

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 26

Artikel: Comment on devient père
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183299>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les fils des montagnes, en manches de chemises, dans toute la plénitude de leur vigueur. Tout à coup une voix se fait entendre : « Allons, camarades, resterez-vous muets comme des poissons aujourd'hui ! Voyons, Daniel, vieux boute-en-train, commencez-en une ! » Soudain des cris de joie retentissent, et le ranz des vaches, avec ses ondulations alpestres, est entonné sur toute la ligne, et le vieux président du jury, presque vaincu par l'émotion, sent ses yeux se remplir de larmes et dit à son voisin : « Il n'y a pourtant rien au monde comme les montagnards et les lutteurs. »

Déjà les masses serrées des spectateurs se sont rangées en cercle sous les tilleuls centenaires qui décorent l'arène, en face des montagnes majestueuses de l'Oberland, et ils attendent avec anxiété le commencement de leur divertissement favori.

Vite, sur l'ordre du juge, les deux plus jeunes combattants ont passé leur caleçon de lutte et se sont empoignés selon toutes les règles. L'un d'eux est un Emmenthalois trapu, aux joues vermeilles ; tout dans sa contenance, dans sa démarche, dans sa manière d'être, rappelle le carnassier qui décore l'armoire de Berne. En voilà un qui vaut mieux pour la défense que pour l'attaque, disent les spectateurs, lorsque son adversaire, jeune Oberlandais aux membres un peu grèles, essaie pour la première fois de l'enlever, mais il est empêché de vaincre par la pesanteur et la résistance de l'autre. Tous deux s'enlacent de nouveau. Le Moutz, un tant soit peu échauffé, charge le léger habitant du Hasli sur son genou et le fait tourbillonner jusqu'à ce que la tête lui tourne à lui-même ; il veut le renverser, mais l'Oberlandais, qui a prudemment étendu une de ses jambes, n'a pas plutôt touché le sol, que, rapide comme l'éclair, il avance le genou et lance sur le dos l'Emmenthalois qui comptait sur un moment de repos. Alors le vainqueur sent croître son orgueil ; sans laisser respirer son adversaire encore essoufflé par le coup difficile qu'il a essayé, il demande sur-le-champ la troisième lasse, et à peine sont-ils en position, qu'il pointe, c'est-à-dire qu'il gagne le flanc de son rival, saisit ce dernier par les cuisses et le lance la tête la première sur les omoplates, aux bruyantes acclamations de ses compagnons. Plus d'un s'écrie dans le cercle : « Ce luron peut devenir quelque chose ! Attendez seulement encore deux ou trois ans, qu'il pèse une vingtaine de livres de plus, et il cherchera son maître parmi les plus forts. Les Oberlandais sont toujours meilleurs qu'ils n'en ont l'air ! »

Le combat se poursuit avec des chances diverses ; les lutteurs les plus âgés succèdent toujours aux plus jeunes. Puis aux sons de la musique et aux acclamations sans cesse répétées de la foule, les vainqueurs viennent recevoir les prix qui leur sont destinés. Un discours chaleureux, adressé aux lutteurs par le président de la fête, termine cette journée, qui est une véritable solennité pour ces populations alpestres.



Comment on devient père.

Un bourgeois de Lausanne, faisant un petit séjour à Paris, se promenait il y a trois semaines aux Champs-Elysées. Vieux garçon, il n'a pas encore renoncé aux plaisirs de la vie et s'entend fort bien à conter fleurette au beau sexe. Tout en savourant le dernier bout de Grandson apporté de son pays, il contemplait d'un œil rêveur le feuillage des grands marronniers de la promenade, qui frissonnait au souffle du printemps.

Au bout de quelques instants, une jeune femme, jouant avec un petit bambin, attire tout à coup son attention. Le minois était charmant ; il s'approche et agace le moutard pour avoir le prétexte de lier conversation avec la bonne, qui se montre dès l'abord souriante et fort aimable.

L'entretien devenait de plus en plus intime, lorsque l'espionne conçut un perfide projet.

— Pardon, Monsieur, dit-elle à notre provincial avec une séduisante coquetterie, seriez-vous assez bon pour garder l'enfant trois minutes ?... Je vais à deux pas et je reviens.

— Avec le plus grand plaisir, Mademoiselle !... Que pourrais-je vous refuser ?... Soyez tranquille ; je prends le petit homme sous ma protection.

La jeune femme disparut d'un pied léger en laissant entendre un voluptueux frôlement de robe, fort propre à stimuler les sentiments amoureux du Lausannois.

Un quart d'heure s'écoule... puis une heure !... Le gardien de l'enfant consulte fièreusement sa montre et voit avec anxiété l'approche de la nuit.

« Je suis joué ! » s'écrie-t-il !

Et pendant qu'il sonde une dernière fois du regard tous les coins de la promenade, le petit moutard, qui est à ses pieds, se livre à un charmant babil, où l'on saisit par-ci par-là quelques mots, comme *bonbon, mimi, aie ! mama*, etc.

En désespoir de cause, le brave homme prend son héritage dans ses bras et se dirige vers le poste de police le plus voisin. Après avoir exposé d'un air contrit tous les détails de cette aventure, l'agent de police lui répond en souriant dans son épaisse moustache blonde : « C'est fâcheux, Monsieur, mais qu'est-ce qui me prouve la vérité du fait ? Rien... Ce n'est pas la première fois que, pour se débarrasser d'un mioche, on utilise de tels expédients. Qui me dit que cet enfant ne soit pas à vous ?... »

Le Lausannois recule d'indignation ; il proteste avec énergie, décline ses noms, prénoms, indique son origine, en appelle à ses relations en Suisse, aux honnêtes gens qui le connaissent ; tout est inutile. L'agent, insensible et dur comme un homme qui lutte chaque jour contre les rouerries parisiennes, tourne sur ses talons en disant :

« Désolé, mon ami..., ça ne prend pas ! »

Le cœur gros, la gorge serrée, notre pauvre compatriote appelle un cocher, monte avec l'enfant dans une voiture de place et s'en va droit à l'ambassade suisse.

M. Kern prenait le thé. Toujours fort aimable

envers ses compatriotes, il ne fit pas longtemps attendre le patient, qui, troublé, ahuri, pose le bambin sur le tapis en disant d'une voix étouffée par la colère : « Monsieur l'ambassadeur, voyez ce qui m'arrive ! » Puis, énumérant toutes les péripéties de son malheur, il s'écrie en terminant :

« Monsieur l'ambassadeur, je vous en supplie, tirez-moi d'embarras !... »

M. Kern lui répond affectueusement qu'il prend une part sincère à son angoisse, mais que n'ayant reçu de son gouvernement aucune instruction à cet égard, il ne peut prendre de décision.

Le malheureux, repoussé partout, chargé d'un enfant tombé du ciel, s'arme de résignation et retourne à son hôtel, où il est encore avec le marmot, qui, pour comble de désespoir, l'appelle à chaque instant : *papa !*

Quel sera le dénouement de ce drame?... Un de nos amis de Paris nous l'apprendra bientôt.



La Suisse en 1838.

II

Nous avons vu dans le précédent article que la France demandait formellement l'expulsion de Louis Napoléon de notre territoire. Une pareille exigence rencontra une résistance opiniâtre parmi nos populations. Aucune des députations à la Diète n'était munie d'instructions sur cette affaire importante jetée à l'improviste dans la discussion. Cependant le député de Thurgovie, M. le Dr Kern, protesta énergiquement, et fut vivement appuyé par les députés des Etats de Vaud et de Genève, MM. le professeur Monnard et le syndic Rigaud. Les députations de plusieurs autres cantons se joignirent à eux par une adhésion préalable.

Mais ce premier et généreux mouvement devait bientôt rencontrer des obstacles. Une commission fut nommée avec charge de présenter à la Diète des propositions pour la solution de cette affaire. Neuchâtel, entre autres, fit naître un incident qui fut regardé comme la cause de la confusion jetée dans la discussion des Grands Conseils et de la Diète. Il demanda que le gouvernement thurgovien fut sommé de déclarer si Louis-Napoléon, ayant d'être reçu citoyen thurgovien, avait formellement renoncé à sa qualité de Français.

Le Grand Conseil du canton de Thurgovie s'assembra le 22 août 1838, et décida, à l'unanimité, qu'il ne serait point donné suite à la demande de la France. Cette décision portait en substance : « L'Etat » de Thurgovie repousse de la manière la plus positive la demande tendant à ce que Louis-Napoléon » Bonaparte soit renvoyé du territoire de la Confédération, attendu qu'il a été reçu citoyen de » Thurgovie. » Enfin la députation à la Diète fut chargée de protester contre tout ce qui blesserait la souveraineté de ce canton.

Cette résolution fut saluée par les applaudissements de la plus grande partie du peuple. Le gouvernement de Thurgovie reçut de Genève des lettres de félicitations, couvertes de nombreuses

signatures de membres du Conseil représentatif, d'officiers et de beaucoup d'autres citoyens considérés. Cent soixante officiers bernois suivirent cet exemple. La question arrivant de nouveau devant la Diète, donna lieu à de nouveaux incidents soulevés par la députation de Neuchâtel ; la commission, chargée de préaviser, fit un rapport de majorité et un rapport de minorité, qui allongèrent la discussion et jetèrent dans les délibérations la plus déplorable hésitation. Prétextant que de nouvelles instructions des cantons étaient nécessaires, la Diète s'ajourna au mois d'octobre sans avoir muni le Directoire de pleins pouvoirs pour s'en servir cas échéant. C'est ainsi que la Confédération était plus ou moins abandonnée par les autorités supérieures ; mais le peuple suisse veillait.

Déjà au commencement du mois de septembre, on reçut des nouvelles des préparatifs guerriers de la France ; on sut positivement que le lieutenant-général Aymard, commandant de la 7^e division militaire à Lyon, avait été chargé de rassembler sur les frontières de la Suisse un corps de troupes de quatre brigades. Le général Janin reconnut la frontière le long du Jura ; plusieurs autres officiers supérieurs firent des voyages en Suisse dans un but militaire.

Malgré ces présages toujours croissants qui annonçaient l'orage, l'autorité supérieure persistait dans son inaction, et le peuple suisse dut voir avancer les troupes aguerries d'un adversaire si supérieur en nombre, sans qu'on prit la moindre précaution pour sa sûreté.

Cependant, plusieurs cantons, justes appréciateurs des circonstances, ne voulurent point tarder à se préparer aux jours pénibles ; l'Argovie ordonna une revue extraordinaire de toutes les troupes de son contingent ; Berne fit inspecter ses arsenaux, où l'on trouva 142 pièces de canon et obusiers, 12,000 fusils outre ceux qui étaient entre les mains du contingent et de la réserve, 2 millions de cartouches d'infanterie et 33,000 coups pour bouches à feu.

Sans faire beaucoup de bruit, Genève prépara le nécessaire en cas d'attaque ; les fortifications, les arsenaux, les approvisionnements d'armes, les moyens de défense de toute espèce furent inspectés.

Les institutions militaires n'exigèrent pas beaucoup de préparatifs pour mettre sur le pied de guerre une population faite au maniement des armes. Le comité des carabiniers fit appel à tous les carabiniers non incorporés dans les milices, les engageant à former des corps francs, et désigna dans chaque district un homme chargé de leur organisation. Dans tous les coeurs confédérés se réveilla cet esprit guerrier qui tant de fois avait conduit nos ancêtres à la victoire.

(A suivre.)



Abran et le concert d'Yverdon.

— Bondzo, Abran !
— Serviteur !
— Cein roulè-te ?